

Les pratiques de mise en réseau des groupes de femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean: un élément dynamisant d'un développement "rose"

Marielle Tremblay
Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi, PQ G7H 2B1

Le développement des régions n'est pas seulement économique, il est aussi social, culturel et politique. Il est donc nécessaire de repenser le développement en prenant en compte la contribution des organisations de femmes au développement des collectivités locales et régionales et de leur apport à la constitution de modalités alternatives de développement.

Une conception holistique du développement, réintègre l'importance du social et du politique et rend compte de la complexité de l'expérience des femmes. Cette approche situe le mouvement des femmes comme un acteur et un agent de redéfinition des priorités d'utilisation des ressources collectives et considère que les groupes de femmes produisent un discours et des pratiques spécifiques de développement axés sur les besoins des femmes comme groupe social.

Pour bien comprendre le rôle du mouvement des femmes comme acteur significatif dans la constitution collective d'un modèle alternatif et viable de développement, il nous faut examiner les pratiques concrètes des groupes de femmes au niveau local et régional. Celles-ci jouent un rôle déterminant dans l'expérimentation sociale d'un développement local et régional "par et pour les femmes".

Nous étudierons, dans cet article, les rapports qui existent entre le mouvement des femmes et le développement local en centrant notre analyse sur une des pratiques d'auto-développement des organisations de femmes, celle de l'ancrage des groupes de femmes dans le milieu, par l'extension et l'activation de leurs réseaux.

Au Québec, depuis les vingt dernières années, le mouvement des femmes

a produit une riche variété d'organisations et l'une de ses forces a été l'émergence des groupes de femmes locaux,¹ qui ont fortement contribué à répondre aux besoins et aux intérêts des femmes en région.

Si le mouvement des femmes a fait l'objet de nombreuses études, on a cependant peu écrit sur les pratiques de mise en réseau des groupes constitutifs de ce mouvement social. Pourtant, déjà au début des années '70, plusieurs auteurs (Curtis et Zurcher, 1973; Gerlach et Hine, 1970) ont insisté sur la pertinence des dynamiques relationnelles entre les organisations des mouvements sociaux.

Nous analyserons le mouvement des femmes par le biais de ses réseaux interorganisationnels, lesquels constituent un élément important de la dynamique des groupes de femmes au Québec. Les pratiques de mise en réseau peuvent être définies comme "l'ensemble des liens et des contacts qui contribuent à la création de rapports relativement durables et qui facilitent la réalisation des activités des groupes" (Andrew, et al., 1989: 256). Les liens interorganisationnels sont un aspect crucial pour le développement et la croissance des groupes de femmes. Ils varient en fréquence et en intensité et reflètent un éventail de buts, de contenus et de formes. Ils ont un impact réel sur le fonctionnement et l'efficacité des groupes.

En effet, les groupes de femmes ne sont pas auto-suffisants: ils ont besoin pour survivre de créer des liens avec leur environnement social. Et ces liens ne sont pas le fruit du hasard. Selon leurs capacités, leurs intérêts et leurs besoins, les groupes vont développer et maintenir des alliances et des solidarités avec d'autres acteurs sociaux dans le but de mobiliser des ressources.

Certes, la première ressource disponible pour l'action des groupes est l'énergie et l'engagement des femmes qui mettent les organisations sur pied et de celles qui, par la suite, s'y rallient. Cependant, pour la très grande majorité des groupes, d'autres ressources importantes doivent être obtenues de l'extérieur, c'est-à-dire de l'environnement social. Nous parlons ici de ressources humaines et matérielles, de reconnaissance et de légitimité, etc. Ce processus de mobilisation des ressources sociales soulève la complexité de la structuration des pratiques de mise en réseau des groupes de femmes.

Nous verrons à partir des résultats d'une recherche menée auprès de trente-trois groupes de femmes du Saguenay Lac-Saint-Jean,² les facteurs qui

1. Le répertoire des groupes de femmes (CSF, 1987) de la région du Saguenay Lac-Saint-Jean compte une quarantaine d'organisations composées exclusivement de femmes, exclusion faite des groupes locaux de l'AFEAS.

2. Cette recherche d'une durée de trois ans (1989-1992) s'est déroulée en deux phases principales et a nécessité l'utilisation de plusieurs outils méthodologiques. Dans un premier temps, nous avons réalisé trois "études de cas" pendant six semaines à l'été 1989: deux centres de femmes et un CALACS. L'observation participante fut ici l'instrument privilégié pour saisir la complexité du fonctionnement de la vie des groupes. Dans un deuxième temps (1990-91), nous avons effectué des entrevues semi-dirigées avec les personnes-clés de chacun

influencent la constitution des réseaux des groupes de femmes, les acteurs qui y circulent, la nature des liens qui sont tissés ainsi que les ressources qui y sont transitées.

Nous n'avons pas la prétention, dans cet article, d'aborder l'ensemble des aspects qui caractérisent les rapports du mouvement des femmes au développement local. Nous espérons cependant apporter une contribution significative à une meilleure compréhension de l'apport des organisations de femmes, par le biais de leurs pratiques de mise en réseau, au développement des collectivités locale et régionale.

La constitution des réseaux des groupes de femmes

L'étendue et le territoire

L'étendue du réseau est constituée par le nombre de liens que les groupes de femmes entretiennent avec d'autres organisations dans leur environnement. Un regard général nous permet de constater que la grande majorité des groupes, vingt-six sur trente-trois, établissent des rapports formels avec d'autres organismes du milieu. Cependant, leur degré d'implication varie grandement. En effet, dix-sept groupes font partie d'une à quatre organisations, sept font partie de six à neuf organisations et deux seulement entretiennent des liens avec plus de dix organismes (voir Tableau 1).

L'un des indicateurs les plus significatifs pour comprendre l'éventail des liens entretenus par les groupes de femmes se révèle être la nature du groupe.

Les résultats de notre recherche démontrent que les centres de femmes sont les groupes qui ont le plus tendance à créer des liens avec d'autres organisations. En effet, les quatre centres de femmes de la région sont membres chacun de six organisations et plus, et entretiennent trente-quatre liens au total. Leur polyvalence et leur non-spécialisation favorisent des contacts privilégiés avec plusieurs acteurs du réseau. Mentionnons à titre d'exemple, l'R des centres de femmes, Récif-02, le Regroupement des Organismes Volontaires d'Éducation Populaire (OVEP-02) et la Coalition contre la régionalisation du Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS).

Les maisons d'hébergement sont la deuxième catégorie des groupes de femmes qui entretiennent le plus grand nombre de liens. Ils sont membres de dix-sept organisations. Les principales sont le Regroupement provincial des maisons d'hébergement, l'Association des ressources alternatives en santé

des 33 groupes étudiés. De plus, nous avons complété la collecte des données par la constitution d'un corpus documentaire sur chacun des groupes. Cette recherche a été subventionnée principalement par le Conseil de recherche en sciences humaines et par la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi.

TABLEAU 1 Les Éléments du Réseau Formel (nombre de liens en fonction du type de groupes et du niveau territorial)

Types de Groupes	Local	Régional	Provincial	Fédéral	Total
1. LES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE (5)					
Aquarelle	3	3	0	0	6
Auberge de l'amitié	1	2	1	0	4
Centre féminin du Saguenay	1	1	0	0	2
La Chambrée	2	4	2	0	8
Maison Halte-secours	1	2	1	0	4
2. LES CENTRES DE FEMMES (4)					
Maison au Quatre-Temps	3	6	2	0	11
Centre de femmes de Maria-Chapdelaine	2	4	1	0	7
Centre communautaire féminin de Chibougamau	3	2	1	0	6
Centre de femmes La Source	3	6	1	0	10
3. LES ASSOCIATIONS DE FEMMES D'AFFAIRES (3)					
Femmes en affaires du Lac-St-Jean est	2	1	1	0	4
Femmes d'affaires du Saguenay	0	0	0	0	0
Femmes d'affaires du Québec-Région 02	0	0	0	0	0
4. LES GROUPES EN PÉRINATALITÉ (3)					
L'Association Éveil-naissance	1	2	1	0	4
Service d'entraide pour femmes - La Cigogne	0	0	0	0	0
La ligue La Léché - SLSJ	0	0	0	0	0
5. LES GROUPES EN ACCÈS DES FEMMES AU TRAVAIL (3)					
La Corporation Accès-Travail-Femmes du Saguenay	0	5	1	0	6
L'Association des femmes en transition au travail (AFTAT)	0	2	1	0	3
L'Association regroupant les femmes en emploi non-traditionnel (ARFENT)	2	1	1	0	4
6. LES ASSOCIATIONS DE FEMMES DE CARRIÈRE (2)					
Femmes de carrière du Saguenay	0	1	0	0	1
Femmes de carrière du comté de Roberval	0	0	0	0	0

Types de Groupes	Local	Régional	Provincial	Fédéral	Total
7. LES FÉDÉRATIONS DES FEMMES DU QUÉBEC (2)					
FFQ Saguenay	0	1	0	0	1
FFQ Lac-St-Jean	1	2	0	0	3
8. LES GROUPES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (2)					
Match International SLSJ	0	1	0	0	1
Pan-Terre-rose	0	2	1	0	3
9. LES ASSOCIATIONS FÉMININES					
AFEAS	0	7	0	1	8
Cercle des fermières Fédération 20	0	3	0	0	3
10. LES "UNIQUES EN LEUR GENRE" (7)					
Coalition pour le libre-choix	0	1	1	1	3
Syndicat des femmes en agriculture du SLSJ	0	3	0	0	3
Centre d'aide et de luttes pour femmes victimes d'agressions sexuelles (CALACS): La Maison ISA	2	0	1	0	3
Groupe d'entraide pour femmes victimes d'inceste: le groupe "casse-tête"	0	0	0	0	0
Groupe de défense des droits sociaux des femmes: l'Association des citoyennes averties d'Alma	1	4	1	0	6
Groupe d'aide pour femmes en situation de divorce: Femmes-Action-Séparation-Divorce	0	0	0	0	0
Groupe organisant des vacances pour femmes démunies: La Gaillarde des Bois de Laterrière	1	0	0	0	1
Total: 33 Groupes	29	66	18	2	115

mentale, le Comité de prévention du suicide, le Regroupement des OVEP-02 et Récif-02.

La forte propension des centres de femmes et des maisons d'hébergement à établir plusieurs liens relèvent de la "culture organisationnelle" de ces groupes. Ainsi, la conviction et le besoin qu'ils ont de créer des solidarités et de partager des idéaux communs se manifestent sur la constitution de leur réseau.

De plus, il est intéressant de noter que les associations de femmes d'affaires, de femmes de carrière et les groupes qui oeuvrent en périnatalité

sont des groupes qui établissent peu de liens avec le milieu. Pour ce qui est des organisations traditionnelles, seule l'AFEAS entretient un nombre important de liens. Notons, aussi que sept groupes n'entretiennent aucun contact formel avec des organismes extérieurs. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette absence de liens: jeunesse des organisations, manque de ressources disponibles, règlements internes, des groupes, etc.

Si l'on regarde l'étendue des liens en fonction du niveau territorial, on constate que la réalité des réseaux des groupes de femmes est surtout locale et régionale. En effet, sur les cent quinze liens formels établis par nos groupes, quatre-vingt quinze le sont au niveau local (vingt-neuf) et régional (soixante-six). Il n'est pas étonnant que des groupes actifs sur le même territoire établissent des contacts entre eux. La facilité à se contacter et à se rejoindre est un élément important pour les groupes de femmes qui sont généralement en pénurie de ressources (manque d'argent, de temps etc.). La proximité géographique joue donc un rôle important dans la constitution des réseaux.

Ce phénomène est encore plus évident dans le réseau informel des groupes. Les liens qui y sont établis, le sont surtout pour la réalisation de tâches quotidiennes. Les groupes vont donc privilégier des acteurs qui leur sont facilement accessibles. L'appartenance d'un groupe à une localité ou à une sous-région va donc influencer sur son réseau d'action, car les caractéristiques de l'environnement organisationnel des groupes offrent des possibilités différentes pour établir des réseaux. Par exemple, un centre de femmes situé à Chibougamau n'aura pas le même réseau qu'un centre de femmes de Québec. L'environnement organisationnel dans lequel les groupes évoluent a donc des effets sur les pratiques de mise en réseau de ceux-ci.

Outre les nombreux liens que les groupes tissent au niveau local et régional, plusieurs ont ressenti le besoin d'établir des liens avec des groupes ayant des buts similaires pour profiter des ressources d'une organisation provinciale ou même fédérale. La moitié des groupes étudiés ont établi une vingtaine de liens au niveau provincial et fédéral. Ce sont surtout des affiliations à des regroupements provinciaux. Ainsi plusieurs maisons d'hébergement, les centres de femmes, le CALACS et la Coalition pour le libre-choix, sont affiliés à des regroupements provinciaux.

Ceux-ci sont considérés par les groupes comme des occasions de ressource et de soutien pour les militantes, autant que comme des lieux où collectivement on se bâtit une force commune. Si l'on ajoute les liens organiques que certains groupes ont avec leurs organismes-mères, on constate que la présence de liens extra-régionaux touche près des deux-tiers des groupes. Cela signifie que l'action des groupes de femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne se limite pas au cadre régional. Ces liens expriment d'une certaine façon leur appartenance à un mouvement qui dépasse les frontières régionales: le mouvement des femmes.

Les caractéristiques organisationnelles

La structuration des pratiques de mise en réseau est complexe. Plusieurs facteurs interviennent dans ce processus. Nous allons voir si certaines caractéristiques organisationnelles des groupes influencent sur leurs vellétés d'établir des liens avec leur environnement.

Si l'implantation des groupes de femmes est une tendance continue des vingt dernières années, ce phénomène s'accroît au cours des années quatre-vingt et plus particulièrement au milieu de cette décennie. En effet, vingt-quatre de nos groupes ont été fondés à partir de 1980, dont seize l'ont été dans les années 1983-87.

L'année de fondation des groupes ne semble pas être un facteur significatif dans la constitution de leurs réseaux. Certains groupes créés il y a plusieurs années ont développé et maintenu peu de liens. À l'opposé, d'autres groupes relativement nouveaux jouissent d'une multitude de contacts avec différentes organisations du milieu.

Cependant, il faut noter que sur les sept groupes qui déclarent n'avoir aucun lien, quatre ont été fondés après 1986, dont deux en 1989. On peut penser que leurs énergies ont été consacrées au fonctionnement interne du groupe, plutôt qu'à s'investir dans des relations interorganisationnelles. En ce sens, la maturité d'un groupe peut avoir une incidence sur son réseau. En effet, des organisations qui ont une longue existence et qui se connaissent bien, peuvent être plus susceptibles d'établir des liens intenses, malgré le stress imposé sur leurs ressources.

Une des pistes pour comprendre la complexité des réseaux des groupes de femmes nous est apparu être l'analyse des structures organisationnelles des groupes. Au départ, nous pensions que la formalité de la structure serait une variable déterminante pour les pratiques de mise en réseau. Cette caractéristique ne s'est pas avérée pertinente.

Les données de la recherche nous montrent plusieurs modèles d'organisation présents dans les groupes de femmes. Cependant, le plus répandu est celui d'un Conseil d'administration élu, doublé d'une Assemblée générale annuelle des membres. La structure de prise de décision et le degré de centralisation au sein d'un groupe ne semblent pas être des caractéristiques qui influencent les capacités d'un groupe d'établir des liens avec d'autres organisations. En effet, si l'on compare des organisations très structurées, avec d'autres ayant une structure beaucoup plus souple, nous constatons qu'ils entretiennent sensiblement le même nombre de liens.

Cependant, certains groupes sont plus novateurs que d'autres. Cinq de nos groupes ont expérimenté un nouveau mode d'organisation, celui de la collective.³ Celle-ci présente une structure non hiérarchique et se caractérise par

3. Pour plus de détails sur l'organisation en collective, voir Anadon et al. (1990).

le souci d'être démocratique et égalitaire. De plus, elle accorde une grande importance à la solidarité entre les membres (la sororité), et au fonctionnement basé sur le consensus.

Mode d'organisation novateur, la collective a-t-elle une influence sur le processus de structuration des réseaux des groupes de femmes?

Si on examine le réseau de ces groupes, on constate que seulement trois d'entre eux ont établi de nombreux liens: il s'agit de deux centres de femmes et d'une maison d'hébergement. Nous pouvons penser que la forte proportion des contacts maintenus par ceux-ci ne relèvent pas de leur fonctionnement en collective mais plutôt de leur domaine d'intervention spécifique, qui comme nous l'avons vu, est un facteur déterminant sur les pratiques de mise en réseau.

Il faut donc aller voir au-delà des structures formelles ou informelles, pour saisir les pratiques de mise en réseau des groupes de femmes.

Si l'une des ressources les plus importantes des groupes est l'implication et le travail réalisé par les femmes qui en sont membres, il ne semble pas exister une relation significative entre le nombre de membres et la taille du réseau. En effet, nos données empiriques démontrent qu'il y a des groupes qui disposent d'un membership très élevé, et qui ont peu de liens avec les organisations du milieu. Par contre, il y a des groupes de services qui sont très actifs et qui maintiennent de nombreux liens avec un membership peu élevé. Ainsi, nous pouvons dire que le nombre de membres n'est pas une variable déterminante pour la constitution des réseaux des groupes de femmes. La question pertinente qu'il faudrait se poser, serait de savoir si le fait qu'un groupe possède plusieurs liens lui donne une "force d'attraction" pour augmenter son membership. Malheureusement nous ne possédons pas de données pertinentes pour vérifier cette hypothèse.

De la même façon, le nombre de permanentes que possède un groupe n'intervient pas de manière significative dans ses relations inter-organisationnelles. Ceci dit, la présence d'un personnel compétent dans l'organisation est essentielle, car les liens se font entre les gens, et sans le personnel approprié pour cultiver et soutenir les contacts, aucune mobilisation des ressources ne peut se produire.

Les acteurs des réseaux

Il ne suffit pas de connaître le nombre d'organisations dont sont membres les groupes, il faut aussi voir quelles sont ces organisations, c'est-à-dire avec quels acteurs les liens sont le plus susceptibles d'être développés. Pour les fins de l'analyse, nous distinguerons trois types de réseaux: le réseau formel, le réseau informel et le réseau du financement, qui par sa spécificité demande un traitement particulier.

Le réseau formel

Dans un premier temps, nous aborderons le réseau des groupes de femmes sous l'angle de leur réseau formel. Nous définissons ce dernier par l'ensemble des contacts formels que les organisations de femmes entretiennent avec divers organismes extérieurs qui ont en commun d'être des "points de rencontre des groupes": comités, regroupements, etc.

Dans le réseau formel, on dénombre plus d'une soixantaine d'organisations très diversifiées. L'analyse de ces organisations, nous permet d'identifier trois types d'acteurs principaux avec lesquels les groupes de femmes entretiennent et cultivent des liens: des groupes de femmes, des groupes populaires ou communautaires et des organismes pour fins de concertation et de consultation.

Environ le tiers des soixante organismes mentionnés sont des organisations composées uniquement au très majoritairement de femmes ou de groupes de femmes. L'importance relative des contacts varie pour chaque groupe mais ce qui ressort nettement c'est la volonté de maintenir un lien avec le mouvement des femmes. Ce besoin exprime une sorte de sororité entre les groupes de femmes. C'est du réconfort, de la motivation et de la solidarité que se donnent les militantes. Fournier et Gagnon (1991: 302) traduisent bien cette réalité en ce qui concerne l'appartenance des centres de femmes à l'R des centres de femmes: "Cette démarche que les centres ont voulu collective a donné naissance à un nom qui reflète leur originalité, leur polyvalence. L'R, c'est le regroupement mais aussi le réseau. Il représente une époque (ère), un espace (aire) et l'oxygène (air) que les centres se donnent".

De plus, plusieurs groupes de femmes de la région (une douzaine) relèvent juridiquement d'une organisation-mère soit au niveau québécois et/ou canadien. Ce lien hiérarchique semble bien accepté par l'ensemble des groupes. Certains y trouvent des ressources pour alimenter leur travail en région, d'autres vont y chercher une force et un poids politique pour appuyer leurs prises de position. Les liens socio-politiques liés avec le mouvement des femmes reflètent le besoin de construire des alliances et des solidarités avec des acteurs sociaux privilégiés qui interviennent sur des enjeux communs dans le but de répondre aux besoins et aux intérêts des femmes.

Le deuxième type d'acteur que nous avons décelé dans le réseau des groupes de femmes, est celui des groupes populaires et communautaires. En effet, plusieurs groupes de femmes identifient un ou plusieurs enjeux communautaires qui sont partagés par un éventail d'autres groupes et ils initient collectivement des actions pour atteindre des changements spécifiques. Une douzaine d'organisations sont citées, à cet effet. Mentionnons, à titre d'exemple, le regroupement régional des Organismes Volontaires d'Éducation Populaire, Solidarité populaire Saguenay-Lac-Saint-Jean, le regroupement des organismes communautaires et populaires d'Alma et l'Association canadienne de santé mentale. Soulignons que toutes ces organisations sont mixtes.

Par ces liens, les groupes de femmes démontrent un vif intérêt pour des

préoccupations sociales élargies et manifestent non seulement une sensibilisation et une conscientisation mais aussi un engagement en vue d'une action politique à long terme.

La participation massive des groupes de femmes à des structures de concertation ou de consultation identifie un troisième acteur dans les pratiques de mise en réseau des groupes. On y retrouve une quinzaine d'organismes et la majorité sont de niveau local. Les réseaux de concertation ne sont pas apparus de façon gratuite au sein des pratiques organisationnelles. Ils reposent sur des stratégies communes et des choix cohérents de la part des groupes.

Mentionnons tout d'abord les liens qui s'établissent avec des regroupements axés sur des problématiques spécifiques. Les groupes vont s'associer avec des organisations qui interviennent dans le même domaine d'intervention. À titre d'exemple, notons les liens entre les maisons d'hébergement et les tables de concertation sur la violence faite aux femmes ou les comités locaux de prévention du crime, ceux entre les centres de femmes et les services locaux d'accueil et de référence, les liens entre les groupes qui oeuvrent pour l'accès au travail des femmes et la table régionale de concertation Éducation main-d'oeuvre et enfin les groupes en périnatalité avec la table de travail sur le Centre de maternité.

Le deuxième type de table à laquelle les groupes participent en grand nombre (une vingtaine) est la table de concertation régionale des groupes de femmes. Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau cette table est appelée Récif-02. Elle est une structure de représentation, d'entraide, de concertation et d'intervention, où s'articulent les expériences d'actions concertées des groupes de femmes sur le plan régional. On vise à bâtir des solidarités en établissant des réseaux d'échange autour desquels se tissent des liens et des affinités entre les groupes.

Cette structure de concertation donne aussi une "certaine" reconnaissance et visibilité à l'expertise et au travail des groupes ce qui permet non seulement de camper davantage la portée de leurs actions au niveau régional, mais qui plus est, de consolider les assises du mouvement des femmes en région.

Au-delà des retombées positives que nous venons d'identifier, cette pratique de concertation soulève aussi des contraintes pour certains groupes-membres. Deux difficultés majeures sont à retenir. Premièrement, assurer une présence à ce regroupement n'est pas toujours facile pour les groupes. Le manque d'effectifs et la surcharge de travail sont des handicaps avec lesquels les groupes doivent composer quotidiennement. Le manque de disponibilité contraint les groupes dans leur participation.

Deuxièmement, l'harmonisation et la convergence des orientations causent parfois problème. L'on sait que le mouvement des femmes québécois est traversé par différents courants idéologiques, les groupes en région n'échappent pas à cette réalité. Si l'ensemble des groupes de femmes de la région s'entendent sur un objectif commun, "celui de transformer le réel en vue d'un avenir meilleur pour les femmes", chaque groupe définit ses propres

orientations qui traduisent une certaine vision du monde. Tributaires d'un système de valeurs, ces différentes orientations peuvent susciter des tensions idéologiques au sein du regroupement. Ainsi pour niveler des positions politiques différentes, les groupes-membres vont surtout se concerter sur des enjeux de nature pragmatique, plutôt qu'idéologique.

Les groupes qui optent pour cette stratégie de concertation sont confrontés à ce manque d'homogénéité dans la culture organisationnelle et idéologique des membres, ce qui ne les empêche pas cependant de privilégier cette avenue pour créer des solidarités et faire entendre le point de vue des femmes au niveau régional.

Le réseau informel

Les groupes de femmes établissent aussi des rapports de nature informelle. Il est difficile de catégoriser les acteurs en transit dans ce réseau, ceux-ci étant inscrits dans des rapports souvent ponctuels et peu circonscrits. Le réseau informel sert essentiellement à aller chercher des ressources pour la réalisation des tâches quotidiennes effectuées par les groupes. Il se structure principalement en fonction de la spécificité des champs d'intervention des groupes et de leur proximité géographique. Les groupes vont établir dans leur quotidien des contacts plus facilement avec des organisations qui sont actives sur le même territoire, et donc plus faciles à contacter. En ce sens, le quotidien des groupes prend surtout racine à l'intérieur de la région.

La valeur des liens établis dans le réseau informel se révèle souvent significative pour les groupes. Ceux-ci vont y chercher, des collaborations et des appuis pour réaliser des activités et offrir des services qui répondent aux besoins et aux intérêts des femmes. De plus, l'étendue et la forte diversité des acteurs en présence assurent des ressources importantes pour les groupes. Il s'agit surtout de travailleurs sociaux, de psychologues, de policiers, d'avocats et de députés, ainsi que de centres hospitaliers, de CLSC, de CSS, de groupes de femmes et de quelques ministères et organismes gouvernementaux.

Nous retrouvons aussi des liens personnels qui peuvent se produire quand des groupes partagent des membres ou quand deux organisations ont des militantes "influentes" qui sont unies par des liens d'amitié. Ces contacts peuvent maintenir des réseaux de communication entre les groupes, même si ceux-ci n'entretiennent pas de liens formels sur une base régulière.

De plus, il est intéressant de noter que les sept groupes qui n'entretiennent aucun lien formel ont tous de nombreux contacts dans leur réseau informel avec différent-e-s intervenant-e-s du milieu.

Ainsi, les groupes s'associent formellement ou informellement, de façon permanente ou temporaire. Leurs liens possèdent des objectifs précis et ils sont relativement stables. Ils évoluent à travers le temps et sont liés à des phases spécifiques du développement des groupes, en fonction de leurs besoins et de

leurs intérêts et aussi de leur capacité à maintenir des contacts. Qu'ils soient diversifiés ou spécialisés, les liens sont généralement de bons "investissements" pour les groupes, et ils peuvent s'avérer être parfois très stratégiques.

Le réseau du financement

On ne peut pas parler des réseaux des groupes de femmes, sans analyser celui du financement. Les liens créés, ici, le sont dans un but très précis: l'acquisition de ressources financières, essentielles à la survie des groupes.

Les groupes de femmes de la région ne sont pas riches. En 1989-90, près de la moitié (16/33) disposaient d'un budget inférieur à vingt mille dollars. Ce sont surtout les associations professionnelles et les groupes politiques qui ont peu de revenu.

Plusieurs sources contribuent au financement des groupes de femmes: cotisations des membres, activités auto-financées, dons des communautés religieuses, clubs sociaux, sollicitations chez les députés, commissions scolaires et entreprises privées. Ces sources quoique très diversifiées représentent la faible potentialité du milieu local et régional à alimenter financièrement les groupes si l'on tient compte des faibles montants alloués.

Si toutes ces subventions sont essentielles à la survie des groupes, il est indéniable que le principal bailleur de fonds est l'État. Qu'il soit fédéral ou provincial, c'est lui qui fournit les montants les plus élevés nécessaires à leur fonctionnement. En 1989-90, vingt-et-un groupes de la région recevaient des subventions de l'État, dont seize recevaient plus de 80% de leur budget total. Les groupes de femmes qui ont les meilleurs revenus sont ceux qui offrent des services et qui ont conquis des politiques de financement auprès du Ministère de la santé et des services sociaux, ainsi que les groupes qui sont associés aux programmes fédéraux de développement de l'employabilité des femmes. Les organisations traditionnelles qui peuvent compter sur les cotisations de leurs membres, bénéficient également de revenus plus intéressants.

Cette omniprésence de l'État n'est pas sans poser problème. Le rapport ambivalent que les groupes de femmes entretiennent face à l'État en est révélateur. Leur financement dépend beaucoup du bon vouloir d'un État qui est l'autant plus réticent qu'il ne contrôle pas ou peu les pratiques des groupes de femmes. Les travailleuses et bénévoles des groupes sont très conscientes qu'elles réalisent à peu de frais une multitude de services essentiels pour les femmes, services que l'État ne veut pas prendre en charge par manque de volonté politique et aussi parce qu'il lui en coûterait beaucoup plus cher. Pourtant, si l'on souhaite disposer de plus de moyens, l'on ne veut pas "plus d'État".

Les groupes de services impliqués dans des domaines d'intervention tels que la violence conjugale, les agressions sexuelles, les femmes en difficultés reçoivent un financement relativement plus stable de l'État, lequel reconnaît

ainsi les pratiques de ces groupes comme une partie légitime de son champ d'activité.

La légitimisation de ces pratiques provoque un élargissement et une diversification du champ politique tel qu'on le conçoit traditionnellement. La sexualité et l'organisation des rôles sexuels, le travail domestique, les modes de vie, etc. deviennent des enjeux de débat, des objets de remise en cause et de décision collective. En affirmant que "le privé est politique", les problèmes qui faisaient partie du domaine de la vie privée deviennent des faits sociaux et collectifs. Cette mise au jour de rapports sociaux de domination et d'inégalité entre les sexes dans l'espace social privé, amène à la politisation de toute une nouvelle série d'activités humaines, que l'État ne peut plus ignorer.

Ne soyons pas naïves. Dans notre société encore très imprégnée de "patriarcat", on ne peut s'attendre à ce que l'État soit le garant des intérêts des femmes. C'est pourquoi ce nouveau "partenariat" entre les groupes de femmes et l'État impose prudence et réserve (Lamoureux, 1990; Panet, 1985).

Comme nous l'avons déjà vu, les services offerts par les groupes de femmes font souvent l'affaire de l'État. Tout d'abord, d'un point de vue financier, ces services coûtent beaucoup moins cher que s'ils étaient offerts par l'État. Deuxièmement, cela assure à l'État qu'une partie des besoins sociaux émergeant d'une population spécifique, celle des femmes, soit comblée par le communautaire, ce qui le décharge de cette responsabilité tout en lui donnant bonne conscience. Si le financement gouvernemental n'est pas gratuit, il ne sape, ni ne diminue l'engagement des groupes envers les objectifs féministes.

Des liens de différentes natures

Nous essayerons maintenant de caractériser la nature des liens c'est-à-dire le contenu relationnel des échanges entretenus par les groupes. Quatre catégories principales de liens émergent des réseaux des groupes de femmes: des liens de soutien, de représentation, de coalition et de collaboration.⁴ Il faut préciser que cette catégorisation n'est pas exhaustive et qu'il peut arriver que des liens se chevauchent entre eux, ce qui démontre bien le caractère souvent complémentaire des échanges. De plus, nous verrons que les groupes privilégient certains liens dépendamment de leur domaine d'intervention et de leurs activités.

- *Des liens de soutien.* Cette catégorie fait référence aux liens que les groupes de femmes entretiennent avec des organisations extérieures afin de chercher du soutien psychologique ou matériel, de la formation, de l'information, du support et des appuis officiels dans la concrétisation

5. Pour une analyse plus détaillée de la nature des liens, voir Anadon et al. (1992).

d'activités spécifiques ou autres. Notons que ces liens sont très significatifs et très intenses pour les groupes car ils tissent des rapports de solidarité et de partage des intérêts communs. En ce sens, l'évaluation faite par les groupes est très positive, certains considèrent que ces rapports sont "vitaux" et "essentiels" pour la vie du groupe. Les deux-tiers de nos groupes affirment avoir des liens de ce type, notamment les maisons d'hébergement et les centres de femmes, pour lesquels le soutien représente une force essentielle.

- *Des liens de représentation.* Nous avons regroupé, sous cette catégorie, les liens formels que les groupes de femmes ont avec des organismes extérieurs afin de se faire connaître, de se faire accepter, de porter le point de vue de femmes, ainsi que de conscientiser la population à des problématiques spécifiques qui les préoccupent telles que la violence, le suicide et le crime. Ces organismes représentent pour les femmes des relais stratégiques pour sensibiliser la population à ces problèmes. Douze groupes reconnaissent avoir des liens de représentation avec plusieurs organismes qui présentent un éventail diversifié d'intérêts allant de l'Association des ressources alternatives en santé mentale jusqu'à la télévision communautaire, en passant par la Chambre de commerce, le Centre de solidarité internationale et le Centre de prévention du suicide.
- *Des liens de collaboration.* Ces contacts concernent autant l'aide, le concours, la coopération et la participation de différents groupes à un travail en commun ou au travail de l'autre. Ils se créent en fonction de pratiques sociales communes, mais aussi à partir des rapports personnalisés que les groupes entretiennent avec des acteurs sociaux partageant la même vision du monde.
- *Des liens de coalition.* Ces contacts sont des liens d'entente, d'alliance ou d'union entre différents acteurs sociaux, dans la poursuite d'un but ou d'un intérêt commun. Ils représentent le désir de développer une solidarité et une force avec différents acteurs du milieu. Trois champs d'intérêt sont couverts par ces liens. Le premier fait référence à la coalition des organismes concernés par la réforme des services de santé amorcée par le Ministère de la santé et des services sociaux. Le deuxième champ d'intérêt concerne les alliances qui se tissent autour de la problématique de l'avortement qui se concrétise dans les objectifs et actions de la coalition pour le Libre-choix. Enfin, le dernier champ mentionné concerne les liens de trois centres de femmes avec Solidarité populaire Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Nous retrouvons aussi deux autres types de liens que nous croyons utile de mentionner. Tout d'abord, ce que certains auteurs (Dujardin, 1988) appellent

des liens "génétiques". Ces liens de création font référence aux contacts formels entretenus avec d'autres organismes par les groupes de femmes qui ont contribué à mettre sur pied des organisations afin d'élargir leur champ d'activités ou de donner réponse aux besoins de la population. Ceci peut être vu comme une contribution directe au développement de la collectivité.

L'on retrouve aussi des liens de concertation. On fait référence ici aux liens que les groupes entretiennent avec d'autres organisations afin d'élaborer, d'un commun accord, des projets politiques et des actions communes. Nous avons vu précédemment que vingt-trois groupes font partie d'au moins une des tables de concertation locale ou régionale.

L'ensemble des liens que nous venons de décrire, peu importe leur forme et leur intensité, ont tous un caractère coopératif, c'est-à-dire qu'ils servent essentiellement à construire des alliances. Ce que nous pourrions appeler la sororité entre les groupes de femmes et la solidarité avec les autres organisations du milieu. En ce sens, les liens-réseaux sont très nourrissants pour les groupes. Dans l'évaluation qu'ils en font, les groupes accordent une grande importance à la teneur du contact ou à la valeur du lien: ce qu'il signifie, ce qu'il implique et ce qu'il apporte. Entretenir des liens qui n'apportent rien, c'est de l'énergie perdue pour les groupes, qui déjà pour la plupart sont en pénurie de ressources.

Ce manque de ressources peut aussi créer une certaine concurrence entre les groupes. En effet, quand les ressources disponibles décroissent, on peut s'attendre à ce qu'augmente la compétition directe entre les organisations d'un même mouvement social qui partagent les mêmes buts (voir à ce sujet Zald et McCarthy, 1980). Il faut dire que le rassemblement des groupes en Regroupements et Fédérations au niveau provincial et l'obtention de politiques de financement a atténué considérablement la compétition pour les ressources financières gouvernementales.

Il peut aussi avoir compétition au niveau du membership. Quand la survie ou la croissance organisationnelle est en jeu dans les organisations qui compétitionnent pour le même membership, le potentiel de conflits s'accroît. Cela touche surtout des groupes de type traditionnel, dont le financement provient en partie de la vente de cartes de membres.

D'autres conflits identifiables peuvent se révéler au sein des réseaux des groupes de femmes. La proximité idéologique est une variable qui a été généralement peu retenue comme élément structurant les pratiques de mise en réseau. Cependant, il semble évident que les groupes de femmes tendent à construire des alliances avec des acteurs qu'ils considèrent plus près en terme idéologique et évitent d'initier des relations avec des groupes de l'environnement social qui véhiculent des visions du monde différentes.

L'ensemble des buts et objectifs des groupes de femmes de la région révèle, au-delà des particularités, un projet commun: "agir sur le réel pour le transformer, dans une perspective d'un avenir meilleur pour les femmes". Porteurs d'un programme de transformation sociale, les groupes privilégient

trois stratégies d'action qui auront une incidence sur la constitution de leur réseau: agir auprès des femmes, agir auprès du milieu social et agir auprès du groupe lui-même dans son organisation.

Pour réaliser leur idéal de changement social, les groupes doivent bénéficier de la mobilisation d'un support large pour promouvoir leurs intérêts et porter leurs luttes et leurs revendications. Les secteurs institutionnels étant souvent bloqués les groupes de femmes s'allient aux autres organisations du mouvement des femmes et aux organisations du milieu, avec lesquels il y a un partage d'intérêts.

Cependant, tous ces groupes ne partagent pas forcément la même conception du changement et des stratégies à utiliser. Ainsi, certains groupes nous ont déclaré qu'ils refusaient de faire partie d'une organisation ou d'un regroupement pour des raisons idéologiques.

Les ressources visées par la mise en réseau

Les pratiques de mise en réseau des groupes de femmes de la région ont essentiellement comme finalité l'acquisition de ressources. En fonction de leurs besoins prioritaires, les groupes vont interagir avec d'autres organisations pour pallier à leur pénurie de ressources en vue de la mise sur pied d'actions communes. Les "occasions instrumentales" (Diani, 1990) vont permettre aux groupes de maximiser les gains à obtenir d'une action conjointe et de minimiser les coûts potentiels qui y sont associés.

L'action collective demande des ressources. Plusieurs d'entre elles peuvent être obtenues auprès d'autres groupes, à travers des alliances et des échanges avec des organisations qui sont attachées aux mêmes enjeux ou qui ont acquis des compétences dans un domaine particulier, et qui ont des ressources à partager.

Dans notre recherche, nous avons cerné une grande variété de ressources que les groupes vont chercher auprès de différents acteurs des réseaux. Sept catégories ont été identifiées. Elles ne sont pas exhaustives mais elles donnent un bon aperçu des ressources en transit dans les réseaux formel et informel des groupes de femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous les verrons brièvement.

- *Ressources matérielles.* La très grande majorité des groupes vont chercher dans leur réseau formel et informel des ressources matérielles. Nous retrouvons ici le financement des groupes: subventions de fonctionnement et de soutien mais aussi subventions de projets. Si en termes de sources de financement, les contributions sont nombreuses au niveau local, il ne faut toutefois pas oublier que les montants substantiels demeurent ceux octroyés par les gouvernements provincial et fédéral. Nous retrouvons aussi dans cette catégorie, une diversité de ressources matérielles dont bénéficient les groupes: prêt de locaux, utilisation d'un photocopieur, terrain gratuit,

téléphone, timbres, etc.

- *Ressources humaines.* Celles-ci proviennent en très grande majorité du réseau informel. Il s'agit souvent d'une contribution ponctuelle, qui se concrétise par la présence d'une personne-ressource ou d'une conférencière pour participer à une activité du groupe: avocates, députées, pharmaciennes, travailleuses sociales, etc.
- *La référence.* La référence est surtout le fait des groupes qui offrent des services et est presque exclusivement du ressort du réseau informel. Nous retrouvons ici les organisations qui réfèrent aux groupes des femmes en difficulté (policiers, CSS, Centres d'emploi du Canada, etc.), mais aussi les intervenantes et les organismes qui reçoivent des femmes référées par les groupes (CLSC, aide juridique, psychologue, service budgétaire populaire, etc.).
- *Aide technique - compétences - expertises.* Essentiellement, les compétences et les expertises sont en jeu dans le réseau formel. Les groupes vont y chercher des expertises qu'ils ne possèdent pas, mais ils affirment aussi transmettre leurs propres compétences en fonction de leur champ de spécialisations dans leurs relations avec d'autres groupes. Par exemple, apporter le volet "affaires", le volet "international" ou "amener le point de vue des maisons d'hébergement".
- *La formation.* Celle-ci provient majoritairement d'acteurs du réseau formel ou des organismes-mères. Les activités de formation permettent aux membres et aux militantes de se perfectionner et d'augmenter leurs habiletés et leurs expertises. Tout près du tiers des groupes se donnent comme mandat d'offrir aux femmes des moyens pour développer leur autonomie et d'avoir du contrôle sur leur vie (empowerment). En développant la capacité de leurs membres, les groupes développent une de leurs ressources les plus précieuses.
- *L'information.* Presque tous les groupes reçoivent de l'information et parfois même en donnent. Cette ressource est surtout présente dans le réseau formel et peut-être la seule raison de participation à un élément du réseau. Les groupes veulent connaître et se faire connaître auprès des autres organismes, ils veulent être informés sur ce qui se passe ailleurs et sur différents sujets. Les principaux acteurs auprès desquels les groupes vont chercher de l'information sont les regroupements provinciaux et la table de concertation des groupes de femmes Récif-02.
- *Les appuis.* Les groupes vont aussi chercher auprès des acteurs des réseaux formel et informel, des appuis, soit pour la réalisation d'activités

ponctuelles ou pour la défense de dossiers spécifiques. Si les groupes reçoivent des appuis, il arrive parfois qu'ils en donnent.

En résumé, nous pouvons dire que les groupes vont surtout chercher dans le réseau informel, des ressources matérielles, humaines, de la référence, des collaborations et des appuis. Alors que la spécialisation du réseau formel comme fournisseur de ressources se concentre surtout sur la formation, l'information, l'expertise et les ressources matérielles.

Au-delà de cet éventail de ressources, les groupes vont aussi quérir ce que nous pourrions appeler des ressources intangibles. Pour les groupes de femmes, les réseaux sont un moyen de pallier à leur insuffisance de ressources, mais ils sont aussi des lieux d'expression de crédibilité, de visibilité, de légitimité et de reconnaissance des groupes. On retrouve ici un aspect politique et idéologique important.

Notre recherche démontre que près de la moitié des groupes se sont donné comme objectif spécifique soit de faire connaître davantage leur organisme et ainsi augmenter leur "visibilité" ou soit de dégager du temps et des ressources humaines pour entretenir des rapports avec d'autres groupes de femmes et avec des groupes partageant des buts similaires. On vise ici le développement d'alliances et de solidarités mais aussi l'obtention d'une plus grande reconnaissance et crédibilité des groupes de l'environnement social.

Cette recherche d'une reconnaissance s'exprime clairement quand on demande aux groupes comment ils sont perçus dans le milieu. La très grande majorité d'entre eux affirment avec satisfaction être très bien perçus et reconnus par l'ensemble de la collectivité.

Ces éléments sont essentiels à la survie et à la croissance des groupes. Pour mesurer les retombées de l'activation des réseaux, il faut prendre en considération non seulement la fréquence des contacts mais aussi l'investissement requis pour les maintenir. Plus les échanges seront significatifs pour un groupe, soit au niveau de la reconnaissance, du ressourcement et du soutien reçus plus celui-ci sera disposé à s'engager. Ainsi lorsqu'une informatrice qualifie les liens que son groupe a avec un regroupement comme étant "l'alliance idéologique la plus significative", cela illustre bien l'importance que son organisation y accorde.

Conclusion

Les pratiques de mise en réseau nous donnent un bon aperçu de l'ancrage des groupes de femmes dans leur milieu. Elles font partie du développement des organisations de femmes et de plus elles contribuent au développement des collectivités dans lesquelles les groupes évoluent.

La structuration des réseaux met au jour les diverses façons de mobiliser les ressources dont les groupes ont besoin pour améliorer et transformer la

situation sociale des femmes. Elle nous permet aussi de voir comment s'établissent et se maintiennent des rapports d'alliance et de coopération susceptibles de supporter les actions des groupes de femmes au sein des collectivités.

Les réseaux créent des infrastructures de relations sociales qui favorisent la coopération dans la poursuite d'objectifs communs et permettent ainsi à la communauté d'enrichir son tissu social et d'établir de nouveaux lieux de convergence en vue de l'élaboration de projets conjoints de développement.

L'apport des groupes de femmes au développement est particulièrement évident lorsqu'on analyse l'impact de leurs actions. En créant des lieux d'innovation sociale qui catalysent le dynamisme local et régional, les groupes de femmes interviennent positivement d'abord sur leurs membres et sur l'ensemble des femmes du milieu (support, sororité et empowerment), mais aussi sur la collectivité en général.

Les groupes de femmes définissent de nouveaux paradigmes pour le développement. On assiste à une politisation de toute une série d'activités humaines basée sur l'expérience quotidienne des femmes, traditionnellement considérées du domaine privé. Les pratiques des groupes matérialisent cette préoccupation d'articuler les sphères de production et de reproduction, afin de répondre adéquatement aux besoins des femmes. En ce sens, elles nous indiquent des pistes pour un développement "autre". Porteurs d'initiatives d'expérimentation sociales, les groupes de femmes posent de nouveaux enjeux pour un développement "par et pour les femmes".

Le questionnement actuel sur le développement, nous force à réfléchir sur la capacité du modèle dominant de développement et de ses principaux acteurs, à assurer le bien-être des collectivités. Il est donc nécessaire de repenser le développement local, à partir d'une approche qui reconnaît les mouvements sociaux, notamment le mouvement des femmes, comme des acteurs constitutifs du développement.

Une conception holistique du développement des régions, implique non seulement une reconceptualisation des rapports entre la sphère de production et de reproduction, mais qui plus est, implique la reconnaissance des groupes de femmes comme définisseurs de priorités et producteurs de pratiques de développement. C'est un défi que le développement régional doit relever.

Bibliographie

- Anadon, M., D. Masson, M. Tremblay, et P.A. Tremblay. 1990. "Les collectives de femmes: une démocratie sororale", *Nouvelles pratiques sociales*, 3: 58-70.
- _____. 1992. *De l'organisation aux pratiques d'auto-développement: portrait de groupes de femmes au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi, Travaux de l'équipe Femmes et

- développement régional, no 1.
- Andrew, C., H. Dion, et B. Jacques. 1989. "Les réseaux des groupes de femmes dans l'Outaouais québécois", *Les cahiers de géographie du Québec*, 33: 253-261.
- Curtis, R. et L.A. Zurcher. 1973. "Stable Resources of Protest Movements: The Multiorganization Field", *Social Forces*, 52: 53-61.
- Diani, M. 1990. "The Network Structure of the Italian Ecology Movement", *Social Science Information*, 29: 5-31.
- Dujardin, P., Texte réunis. 1988. *Du groupe au réseau*. Centre national de la recherche scientifique, Centre régional de publication de Lyon.
- Fournier, D. et L. Gagnon. 1991. "L'organisation communautaire avec les femmes", dans L. Doucet et L. Favreau (éds.), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Gerlach, L. et V. Hine. 1970. *People, Power and Change: Movements of Social Transformation*. Indianapolis: Bobbs-Merrill.
- Lamoureux, D. 1990. "Les services féministes: de l'autonomie à l'extension de l'État-providence", *Nouvelles pratiques sociales*, 3: 33-43.
- Panet, R.J. 1985. "Nouvelles pratiques des organisations populaires. Du militantisme au bénévolat au service de l'État", *Service social*, 34: 340-352.
- Zald, M. et J. McCarthy. 1980. "Social Movements Industries: Competition and Cooperation among Movement Organizations", dans L. Kriesberg (ed.), *Research in Social Movements, Conflict and Change*, Vol. III, Greenwich: JAI Press.